

CFAO MOTORS TOGO ouvre son showroom automobile



tous les samedis de 9h00 à 13h00



DOSSIER

P.2,4-5

Le Covid-19 à nos trousses



- **Besoin de financement de 20 milliards FCFA du plan national d'action**
- **L'appel de 100 personnalités pour un Fonds Citoyen de Solidarité**

ECONOMIE

Le Togo vise le Top 50 du prochain classement Doing Business P.6

Hôtel Le Bénin: règlement du litige entre l'Etat togolais et le Groupe Parrain



P.7

SOCIETE P.9

Les pagnes et leur nom, toute une histoire



«L'œil de ma rivale»

TOURISME P.8

Bientôt le Who's Who des 800 hôtels en activité

Editorial

Infos N°244 | Du 26 mars au 08 avril 2020

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOULETE

UN COMBAT A NE PAS PERDRE

Comme les 178 autres touchés, notre pays est chaque jour davantage dans l'angoisse du décompte de cas de contamination du COVID-19. Une vingtaine de personnes déjà infectées, alors qu'une semaine plus tôt, on n'en recensait que 8. Pour les spécialistes, à l'instar de la quasi-totalité des zones concernées, ces chiffres sont loin de la réalité de la pandémie, du fait de l'absence de tests systématiques et massifs.

Aussi, le caractère ascendant de la courbe semble inéluctable et le pic pas encore atteint. La peur et la prise de conscience du risque d'une grave crise sanitaire s'installent de plus en plus, malgré quelques attitudes insouciantes. Mais la situation est loin d'être une fatalité et tout effort vain.

En effet, plus la riposte à la pandémie est organisée diligemment, plus les chances de la circonscire seront fortes. Il est une réalité que notre système de santé n'est pas en capacité de supporter le scénario d'une contamination généralisée, qui toucherait une grande partie de la population et s'étendrait dans plusieurs localités de l'intérieur du pays, encore moins dotées en équipements et en personnel médical que la capitale. Notre bouée de sauvetage passe donc nécessairement par des mesures de prévention hardies et efficaces.

A preuve, plusieurs pays développés comme la France, l'Espagne ou encore l'Italie, quoique disposant largement de meilleurs systèmes de santé, font face à d'énormes difficultés pour endiguer la pandémie, pour n'avoir pas pris à temps les bonnes décisions ; même si la conjugaison d'autres facteurs a concouru à cette situation dramatique. Considérées comme tardives, les séries de mesures annoncées par le gouvernement participent cependant à l'endigement auquel il faudra astreindre la propagation.

Mais elles ne seront vraiment efficaces que si chacun de nous fait preuve de responsabilité. Elle impose la stricte observation des règles édictées. Tous ceux qui ont tendance à tricher avec celles-ci, doivent prendre conscience qu'ils jouent non seulement avec leur propre vie, mais aussi celle des autres. C'est une lutte commune que nous n'avons pas le droit de perdre. Au nom justement de la vie.

Le Covid-19 à nos trousses

✎ Ayi d'ALMEIDA

Plus de 2,6 milliards d'humains sont désormais contraints de se cloîtrer chez eux, en raison de la pandémie du coronavirus. Dans la majorité des pays, le scepticisme voire l'insouciance face à cette pathologie, fait place dorénavant à l'angoisse et à la peur. Et pour cause. Le virus continue à faire des ravages et à mettre à mal les hôpitaux, où les personnels de santé, peu importe les pays, manquent de masques et de matériel adapté, et où les victimes sont inhumées ou incinérées à la hâte. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recense à ce jour plus de 20 000 morts sur les 5 continents et plus de 425 000 contaminés. Mais selon plusieurs spécialistes, ce chiffre est en deçà de la réalité, beaucoup de pays ne testant que des cas nécessitant une prise en charge hospitalière. Quelle est la situation au Togo et quelle est la riposte mise en œuvre par les autorités publiques pour éviter une propagation ? Éléments de réponse dans ce dossier FOCUS INFOS.

Au moment où nous mettions sous presse ce 25 mars, selon le site officiel covid19.gouv.tg dédié aux informations sur la pandémie, on recenserait au Togo 23 cas confirmés, soit 3 nouveaux cas le 24 mars, 22 actifs, 1 personne guérie et aucun mort. Selon nos informations, parmi les personnes contaminées, on dénombre 15 Togolais, 5 Français, 1 Allemand, 1 Nigérien et 1 Burkinabé. Le personnel médical évoque 19 cas hospitalisés parmi les personnes contaminées. En outre, 300 cas contacts sont suivis en isolement collectif ou auto-isolement, sur 437 qui devraient l'être.

25% de la population malade

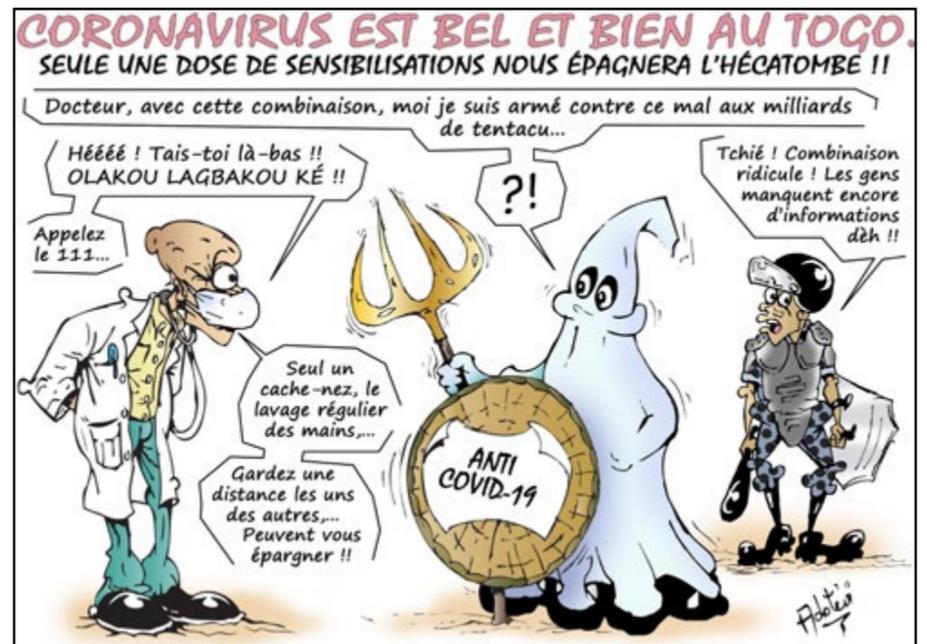
Dans le Plan national de prévention et de lutte contre le COVID-19 élaboré par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique que nous avons consulté, différents scénarii ont été envisagés. Dans le premier, il n'y a pas de cas confirmé de Covid-19. Peu probable en raison de l'évolution de l'épidémie dans la sous-région.

Dans le scénario 2, des cas de Covid-19 sont confirmés avec ou pas de décès. L'impact serait une vie publique et des activités économiques partiellement désorganisées, des mesures de distanciation non appliquées ou localement appliquées. Les secteurs du transport, de l'électricité et des télécommunications fonctionneraient et les services globalement accessibles.

Le Plan suppose qu'il pourrait exister une différence entre un virus saisonnier et un virus pandémique en termes de propagation et de complication de la maladie au sein des différentes tranches d'âge de la population. Il estime que la transmission interhumaine est acquise. Il estime donc qu'il pourrait y avoir 5% de la population qui seraient dans un premier temps atteints (enfants et ou adultes).

En cas de pandémie, le plan prévoit 60% des personnes atteintes s'adressant à un prestataire de soins dans une structure de santé. Et un taux d'hospitalisation de

Indicateurs	N (total) = 7 796 140	
Personnes malades	5% de la population	389 807
Personnes contact	2 fois le nombre de malades	779 614
Consultations médicales	60% des personnes malades	233 884
Hospitalisations	2,5% des personnes malades	9 745
Soins intensifs	15% des hospitalisations	1 462
Décès	1,5% des personnes en soins intensifs	22



2,5%, avec 15% des personnes hospitalisées devant

déplacements ; le dysfonctionnement des services devient perceptible.

Indicateurs	N (total) = 7 796 140	
Personnes malades	25% de la population	1949035
Personnes contact	2 fois le nombre de malades	3 898 070
Consultations médicales	70% des personnes malades	1 364 325
Hospitalisations	5% des personnes malades	97 452
Soins intensifs	15% des hospitalisations	14 618
Décès	3% des personnes en soins intensifs	439

être admises en soins intensifs, et une estimation de la mortalité à 1.5% des personnes en soins intensifs.

Dans le scénario 3, plusieurs cas sont confirmés dans plusieurs localités du pays avec des décès. Les impacts sont la désorganisation de la vie publique et des activités économiques, l'application des mesures de distanciation, la fermeture des écoles et centres publics, les rassemblements publics réglementés ou interdits.

Dans ce cas de figure, les autres secteurs (électricité, télécommunication, transport, approvisionnements) sont perturbés par l'absentéisme et les restrictions de

La transmission interhumaine s'est accrue. Le plan estime que 25% de la population seraient malades (enfants et adultes) avec 70% de personnes à prendre en charge dans les structures de santé.

Et à 5%, le nombre de personnes hospitalisées parmi les malades, 15% le nombre de personnes hospitalisées admises dans les unités de soins intensifs et à 3% le nombre de décès parmi les personnes admises en soins intensifs.

Besoin de financement de 20 milliards FCFA

Pour la mise en œuvre accélérée du plan d'action contre le COVID-19, les besoins sont estimés à 20 milliards FCFA si la crise devra évoluer au-delà de 150 cas. Cela va de l'investigation sur les cas suspects, du convoiement des échantillons, à la formation du personnel.

Mais également à la dotation des laboratoires en consommables, à la recherche ou encore à l'achat d'équipements d'assistance respiratoire etc... Il est aussi budgétisé une prime spéciale de motivation des médecins et du personnel soignant.

CORIS PROTECT

UNE ASSURANCE PREVOYANCE*
à seulement **1 000** FCFA/MOIS



- Frais médicaux en cas d'accident;
- Indemnité en cas de décès toutes causes;
- Indemnité en cas d'invalidité absolue suite à une maladie ou un accident.

*OFFRE SOUMISE À CONDITIONS

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

 **CORIS
BANK**
INTERNATIONAL

L'appel citoyen au secteur privé et à la société civile

Face à l'urgence sanitaire que provoque la pandémie du COVID-19, plusieurs initiatives sont mises en œuvre pour accompagner les efforts déployés par les autorités publiques.

De fait, un manifeste signé par plusieurs personnalités venues d'horizons divers, appelle les entreprises privées et publiques, les opérateurs économiques, ainsi que toutes les bonnes volontés à

contribuer à un Fonds Citoyen de Solidarité. Celui-ci, géré par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de chefs d'entreprise, de juristes et

de banquiers, servira à financer l'acquisition de matériels de base pour la prévention du COVID-19, l'amélioration des équipements des centres de prise en charge des personnes infectées,

l'approvisionnement des centres de prise en charge en médicaments, l'accompagnement des actions de sensibilisation des citoyens, et autres.

Lire en intégralité l'appel.

COVID-19 : L'APPEL CITOYEN

Le monde entier fait face depuis trois mois à la pandémie du COVID-19.

En décembre 2019, la Chine découvrait, stupéfaite, un nouveau virus hyper contagieux. Le lancement d'une alerte ainsi que les mesures de confinement mises en place, ne l'ont pas empêché de se propager à travers air, mer et terre, dans un monde aujourd'hui devenu un village planétaire. Depuis, l'humanité craint plus que jamais un scénario catastrophe dont elle se relèverait difficilement. A en croire les spécialistes, plus d'un milliard de personnes seraient confinées et les activités économiques sont bloquées ou fortement ralenties.

Cette pandémie pour laquelle il n'existe à ce jour ni sérum ni vaccin, touche aujourd'hui 179 pays sur tous les continents et a déjà fait plus de 13.000 morts au 21 mars 2020 selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Selon une alerte lancée par le directeur général de cette institution des nations-unies, après la Chine et l'Europe, l'Afrique pourrait être l'épicentre du coronavirus dans les prochaines semaines.

Au Togo, une vingtaine de personnes sont contaminées au COVID-19 au 25 mars selon les chiffres officiels. Les autorités publiques ont mis en place un plan de lutte contre le virus et pris une série de mesures pour limiter le risque de sa propagation. Une campagne de sensibilisation, d'appel à la responsabilité et ainsi qu'au sens de civisme de chaque Togolais est mise en œuvre.

Face à cette situation extraordinairement inédite pour notre pays sur le plan sanitaire, la mobilisation de toutes les ressources, financières, logistiques et humaines est un impératif catégorique. Celle de toutes les bonnes volontés, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent aussi. Dans ce contexte, il est impérieux d'exhorter tous les Togolais au respect scrupuleux des mesures barrières prescrites. L'unité nationale et l'exaltation de nos valeurs traditionnelles que sont la solidarité et l'entraide sont plus que nécessaires, pour relever le défi. Cette lutte n'est pas uniquement l'affaire du gouvernement, mais également celle de nous tous, citoyens ou résidents sur cette terre de nos aïeux, que nous chérissons tant.

Aussi, nous, signataires de ce manifeste, lançons un appel aux entreprises, aux opérateurs économiques, aux organisations professionnelles du secteur privé, ainsi qu'à toutes les bonnes volontés de contribuer à un « Fonds national citoyen ».

L'objectif de ce fonds est de soutenir « l'effort de guerre » contre cette pandémie, d'accompagner les mesures mises en œuvre par les autorités publiques, de renforcer l'engagement des professionnels de santé au premier rang de la lutte. Il s'agit de financer :

- **l'acquisition** de matériels de base pour la prévention du COVID-19 ;
- **l'amélioration** des équipements des centres de prise en charge des personnes atteintes ;
- **l'approvisionnement** des centres de prise en charge en médicaments ;
- **l'accompagnement** des actions de sensibilisation des citoyens ;
- etc.

Toutes les ressources mobilisées dans le cadre de ce fonds seront déployées selon les besoins et les priorités définis en accord avec le Gouvernement et gérées par une équipe composée de personnalités de haute probité morale et aux compétences avérées, venues d'horizons divers. A intervalles réguliers, les informations relatives aux ressources collectées ainsi qu'aux dépenses engagées seront publiées. Un cabinet sera désigné comme commissaire aux comptes pour suivre et auditer l'utilisation des ressources.

Nous appelons à une union sacrée des filles et fils de notre pays, qui transcende tous les clivages. Nous sommes en lutte contre un ennemi invisible mais mortel. Chacun est appelé à faire sa part. Que Dieu bénisse le Togo.

POUR ENVOYER VOS DONNS,

ORABANK TOGO

SOLIDARITE TOGO VAINCRE COVID 19

CODE BANQUE : TG116

CODE GUICHET : 01101

N° DE COMPTE : 074196300101

RIB : 58IBAN : TG53TG1160110107419630010158

CODE BIC : ORBKTGTG

FLOOZ : 79395010

Fait à Lomé, le 25 mars 2020.



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Exonération de la

TVA

sur les véhicules neufs*

* TVA au cordon douanier
* Véhicules de 0 à 5 ans

8201
Office Togolais des Recettes - OTR
www.otr.tg

FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

✎ Ayi d'ALMEIDA

Ces 2 milliards dont le Togo pourrait bénéficier du Fonds mondial

Le Fonds mondial a publié début mars, des directives visant à permettre aux pays de consacrer jusqu'à 5 % de leurs subventions approuvées à la lutte contre la COVID-19 et à atténuer les conséquences possibles de la pandémie sur les programmes existants de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Pour le Togo, cela représenterait plus de 2 milliards de FCFA.

Pour le Fonds mondial, la riposte à la COVID-19 est guidée par sa mission visant à éliminer les épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme et renforcer les systèmes de santé, et également par sa responsabilité en tant qu'acteur majeur sur la scène du développement de la santé internationale.

L'agence déclare mesurer les risques potentiels que fait peser l'épidémie de COVID-19 sur sa mission principale la lutte contre les trois épidémies et indique prendre des mesures pour les atténuer. Ainsi, elle travaille avec les pays afin de déterminer comment les capacités et les infrastructures dans lesquelles elle a investi peuvent être

adaptées pour renforcer la riposte à l'épidémie de COVID-19.

« Le Fonds mondial a été créé en réponse à la dernière pandémie de grande ampleur ayant frappé l'humanité : le VIH et le sida. Nous savons pertinemment les dégâts que la pandémie de COVID-19 peut infliger aux vies et aux communautés. Mais nous savons également ce qui peut être accompli quand la communauté internationale se rassemble pour agir avec résolution. », explique Peter Sands, son directeur exécutif.

Conformément aux orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé, le Fonds mondial encourage fermement les pays à prendre

rapidement des mesures pour atténuer les éventuelles conséquences négatives de la COVID-19 sur les programmes que ses subventions soutiennent.

De fait, les pays peuvent consacrer jusqu'à 5% de leurs subventions approuvées à la lutte contre la COVID-19 et à atténuer les conséquences possibles de la pandémie sur les programmes existants de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Elles sont pour le Togo, sur la période 2020 à 2022, de 45 millions USD pour le VIH, 60 millions pour le paludisme et environ 5 millions pour la tuberculose, soit un total de 110



Peter Sands, Directeur exécutif du Fonds mondial

millions USD, environ 55 milliards FCFA. Si notre pays décidait d'accéder aux fonds d'appui à la riposte, il pourrait ainsi bénéficier d'une allocation de 2.750.000.000 FCFA de la part du Fonds Mondial. Quinze pays et une subvention régionale ont déjà accédé aux fonds. A savoir : Afghanistan, Bélarus, Bhoutan, El

Salvador, Érythrée, Géorgie, Inde, Kirghizistan, Madagascar, Malawi, Malaisie, Moldova, Myanmar, Rwanda et Ukraine. Quant à la subvention régionale, il s'agit d'une subvention d'Afrique occidentale qui couvre le dépistage aux frontières et le traçage des passagers dans les cinq pays du corridor Abidjan-Lagos.

CHLOROQUINE OU PAS CHLOROQUINE :

✎ Ayi d'ALMEIDA

Le point de vue du Professeur agrégé Didier Koumavi Ekouevi, médecin épidémiologiste

Faute de traitement à ce jour, la chloroquine est considérée par une partie du corps médical comme un remède à la COVID-19. Le chef de file de ce courant de pensée est le Pr Didier Raoult, infectiologue et directeur de l'IHU de Marseille, convaincu de son efficacité. Il a publié le 20 mars dernier avec son collègue Philippe Gautret, un article intitulé « l'hydroxychloroquine dans le traitement de la pandémie de la Covid-19 ».

Pour le médecin togolais, l'étude de son confrère marseillais souffre de plusieurs faiblesses. D'abord, la petite taille d'échantillon (n=20) avec seulement 6 patients dans le groupe hydroxychloroquine et azithromycine, l'exclusion de 6 patients du groupe Hydroxychloroquine.

Ces patients devraient être considérés selon lui comme des échecs au traitement. « On n'exclut jamais des patients dans les analyses d'un essai thérapeutique = analyse en intention de traiter », explique-t-il.



Pr agrégé Didier Koumavi Ekouevi

Ensuite, l'absence de randomisation : les groupes ne sont pas comparables avec des sites de recrutement différents, indique-t-il.

Faiblesses de cette étude

Le Pr Ekouévi considère que le suivi n'était pas identique dans les deux groupes (5 patients dans le groupe contrôle n'avaient pas eu de mesure de leur charge virale à J6)

Enfin, il relève la non-description

des effets secondaires : un traitement est jugé sur sa tolérance et son efficacité, détaille-t-il.

Il en conclut que l'hydroxychloroquine est une piste sérieuse (médicament bien connu, moins cher). Cependant, précise-t-il, il faut un essai randomisé avec un nombre suffisant de patients pour conclure à l'efficacité d'un médicament (Résultats attendus dans 10 jours). Par ailleurs, la balance bénéfice-risque devra être évaluée, souligne-t-il.



Bimensuel Togoais d'Informations
REGISTRE N°52819/08/2014/C

Abonnez-vous pour continuer à recevoir la version numérique de FOCUS INFOS.

Offres	3 mois	3000 FCFA
	6 mois	5400 FCFA
	12 mois	9500 FCFA

Payement mobile

 +228 92 53 53 69  +228 97 54 00 61

Payement bancaire

 000 4000 76 76

Renseignements +228 92 53 53 69 focusinfos@focusinfos.net

Le Togo vise le Top 50 du prochain classement Doing Business

Après avoir réussi une extraordinaire percée dans l'édition 2020 du Doing Business, rapport qui évalue 190 pays au monde en fonction des facilités à faire affaire, le Togo vise une place dans le Top 50 du prochain rapport. Pour ce faire, le pays qui, en deux ans, a engrangé 59 places et est devenu le 1er Top reformer en Afrique et le 3ème au monde ratisse large sur certains indicateurs sur lesquels il dispose de coudées franches. Mais il mise également sur les indicateurs qu'il a déjà fait valider et où il a encore des marges de progression. La Cellule Climat des Affaires en charge de la coordination des réformes, a rencontré le 20 mars dernier à Lomé, la presse pour lui présenter les grandes réformes.

De nouveaux indicateurs dans le viseur

Le 1er volet de la stratégie togolaise pour rééditer son exploit dans le prochain rapport Doing Business (DB) consiste, selon Sandra Ablamba Johnson, ministre-conseillère du Président de la République chargée du climat des affaires, à optimiser les réformes sur les indicateurs que le pays a encore à faire valider. A savoir le paiement des impôts et taxes, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats.

La dématérialisation des paiements des impôts, taxes et cotisations sociales

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) ont amorcé et réussi leur transition vers le tout numérique notamment en matière de paiements des impôts, taxes et cotisations sociales. Si le principe du paiement des impôts et taxes à l'OTR est rarement admis avec plaisir surtout dans les pays africains, au moins les tracasseries liées à l'exécution de cette obligation sont réduites au minimum.

Depuis son bureau ou partout ailleurs et via son ordinateur, l'opérateur économique peut déclarer ses impôts et taxes. L'OTR et la CNSS entrent de plain-pied dans la télédéclaration. La réforme emballe les grandes entreprises, 1ère cible. Fini les longues files d'attente aux guichets de l'OTR ou à ses bureaux. L'opérateur économique tire de cette réforme, un avantage en termes de gain de temps. La réforme offre également l'avantage aux opérateurs économiques de ne point rester confinés dans le temps. Les opérations en ligne se font 7j/7 et 24h/24. En se connectant sur le www.cnsstogo.tg ou www.otr.tg, les entreprises ont accès aux plateformes créées par la CNSS et l'OTR.

Au 31 décembre 2019, 93 % des grandes entreprises, soit 292 sur un total de 313, ont effectué la déclaration de leurs cotisations sociales en ligne.

Si la déclaration des impôts, taxes et cotisations sociales peut se faire en ligne, le processus laisse toutefois un goût d'inachevé. Le paiement n'étant pas dématérialisé. Pour parachever

le processus, le télépaiement est également adopté. A ce jour, en dehors du mobile payment et des paiements via les cartes bancaires Master Card, Visa, les interfaces de plusieurs banques de la place sont en interconnexion avec l'OTR et la CNSS pour faciliter le télépaiement. En dépit des réticences de ses destinataires, la réforme a fini par intégrer les habitudes, non sans un recours de l'OTR et de la CNSS à des mesures manifestement plus persuasives et plus efficaces.

Ainsi, au 31 décembre 2019, 92 % des grandes entreprises, soit 289 sur un total de 313, ont effectué le télépaiement des cotisations sociales.

A l'instar du paiement des impôts, l'indicateur commerce transfrontalier a enregistré beaucoup de réformes sur fond de digitalisation de la délivrance des actes et procédures.

La digitalisation des actes et procédures en matière de commerce transfrontalier

Afin de faciliter le commerce avec ses voisins frontaliers, le Togo a opté, s'agissant de l'exportation, pour la dématérialisation des actes et des procédures.

Selon un communiqué de la Cellule Climat des Affaires, « la chambre de commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) a mis en place une plateforme permettant aux opérateurs économiques d'effectuer leur demande et de recevoir leur certificat d'origine en ligne ». La dématérialisation de la procédure de sa délivrance a permis une réduction significative du délai moyen de traitement des demandes y afférentes, à 5 jours.

Au volet de l'importation, la taxe dite « Travail Extra Légal » est supprimée. Elle était perçue au titre de la prestation liée à l'escorte physique par un douanier des marchandises en transit. La suppression de cette taxe fait suite à l'adoption par l'OTR d'un outil opérationnel douanier permettant de faire un suivi électronique des marchandises en transit. Il s'agit d'une technologie consistant à poser des balises sur les véhicules transportant des marchandises en transit. Ceci permet de faire le tracking des véhicules et de

s'assurer que ces marchandises non dédouanées ne seront pas reversées sur le territoire national pour être commercialisées. L'idée à terme est d'éviter la concurrence déloyale et de compromettre les intérêts de l'Etat. Désormais, en ligne avec sa logique de réforme, le pays rend obligatoire le dédouanement dans Sydonia World. En effet, cette réforme est la condition sine qua non posée par l'OTR pour la recevabilité de la déclaration de dédouanement. Concrètement, il s'agit de l'envoi électronique dans Sydonia World, de la déclaration en détails et des originaux des documents de dédouanement.

Une autre réforme phare mise en œuvre pour faciliter l'importation de marchandises est l'interconnexion du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) avec la plateforme douanière (Sydonia Word). Cette réforme a pour avantage de simplifier les procédures de dédouanement des marchandises et de faciliter le paiement électronique de toutes les factures requises. L'interconnexion entre les deux institutions permet de faire en une seule fois les paiements des factures via l'une des trois (03) banques (UTB, Ecobank, BTCI). Elle facilite par ailleurs la traçabilité des opérations et des marchandises par la vérification du statut de la marchandise à chaque étape ainsi que la consultation du niveau d'accomplissement des procédures.

Dans la même lignée d'accélérer les opérations et formalités portuaires de sortie des marchandises du port de Lomé, les autorités fixent désormais le délai de dépôt du manifeste à 24 heures au plus tard avant l'arrivée du navire. Ce document comporte la liste des marchandises constituant le chargement ou la cargaison du navire. D'autres réformes mises en œuvre au volet import concernent pélemêle, la réduction du délai d'attente pour le passage au scanner de Lomé Container Terminal (LCT), l'actualisation des inspections basées sur le risque et le passage aux circuits hors contrôle des déclarations en détail relatives aux pièces détachées pour automobiles.

Toutefois, les investisseurs ont également besoin d'un cadre juridique et judiciaire propice aux affaires.



Au milieu Ablamba Johnson, ministre-conseillère chargée du climat des affaires

L'indicateur « exécution des contrats » rime avec spécialisation judiciaire et dématérialisation

La nécessité d'un traitement diligent et plus professionnel des litiges commerciaux, préoccupation portée par les hommes d'affaires, a guidé les principales réformes au niveau de l'indicateur exécution des contrats. En effet, à Lomé et à Kara, il a été créé dans l'esprit des réformes, des tribunaux commerciaux marquant ainsi la démarcation entre les affaires civiles et les affaires commerciales, pour répondre aux besoins de professionnalisme et de célérité. La distinction entre les affaires civiles et commerciales va se doubler d'une distinction entre les différends commerciaux, en fonction des intérêts litigieux en jeu.

Les affaires dont les intérêts litigieux sont plafonnés à 1 million FCFA ont leurs juges et leur procédure accélérée. Celles qui portent sur des montants supérieurs à ce montant, sont également traitées par d'autres chambres commerciales. Objectif : aboutir à plus de clarté, de transparence et de rapidité dans le traitement des différends commerciaux, avec même des délais réduits contraignants pour vider certaines affaires et la promotion de l'arbitrage.

En dehors de cette spécialisation judiciaire pour autonomiser les juges commerciaux, une réforme a consisté à rendre accessible en ligne la justice commerciale. « Depuis décembre 2019, le calendrier d'attribution des nouvelles affaires est géré de façon automatique supprimant toute intervention du président du Tribunal de commerce. », informe-t-on. Un logiciel distribue les affaires de façon totalement aléatoire, « sans aucune intervention humaine », sur

des critères « qui ne permettent ni manipulation, ni prévisibilité, ni anticipation. ».

Grâce à la plateforme Forseti Commercial, les juges, greffiers, avocats et huissiers peuvent effectuer un certain nombre d'actions en ligne. Ainsi, les avocats effectuent des téléprocédures judiciaires comme la saisine du tribunal de commerce depuis mars 2019, le paiement des frais d'enrôlement de l'affaire, le suivi de leurs dossiers et autres.

Porté par toutes ces réformes, le délai moyen de traitement des dossiers, est de 75 jours.

Hormis les nouveaux indicateurs sur lesquels le Togo espère maximiser sa notation lors de la prochaine évaluation, notons que les indicateurs sur lesquels il a performé dans le DB 2020 ont également connu des mutations positives. Notamment en matière de création d'entreprises où la tendance baissière des coûts se confirme (28 250 FCFA), à la suite de la suppression des frais d'annonces légales (1000 FCFA) sur le site du Centre de Formalités des Entreprises (cfetogo.tg) et par ailleurs, dans un délai moyen de 5h. Ainsi qu'au niveau du transfert de propriété où il y a eu suppression des 2ème et 3è tampons et la nomination d'un conservateur foncier par région avec comme objectif in fine de délivrer dans un délai record de six mois, le titre foncier.

Au niveau du raccordement à l'électricité, il est à noter, qu'en dehors de la mise en ligne de la demande de raccordements, la CEET a annoncé récemment le remboursement des avances sur consommation d'énergie aux clients MT. Dans la même dynamique, la TDE, après avoir digitalisé la demande de branchements, a récemment exonéré de frais de raccordements, les PME/PMI et réduit à 5 jours le délai pour les branchements.

HOTEL LE BENIN:

Règlement du litige entre l'Etat togolais et le Groupe Parrain

Suite au refus de l'Etat togolais de renouveler le contrat de bail commercial de l'hôtel le Bénin à la société Accueil Hôtel, un litige est né entre les deux parties ; le preneur réclamant une indemnité d'éviction. Le contentieux a été vidé au dernier trimestre 2019, grâce à un protocole d'accord transactionnel.

Un mauvais arrangement vaut toujours mieux qu'un bon procès, conseillent les praticiens du droit. Les deux parties en conflit sur l'hôtel le Bénin ont fait leur cet adage. En effet, le processus lancé en juin 2001 par l'Etat pour la privatisation par appel d'offres de son ensemble immobilier, mobilier et de matériels roulants à destination hôtelière appelé « Hôtel Ecole Le Bénin », a abouti à l'adjudication au profit du groupe Parrain (Accueil Hôtel).

Un an plus tard, cette société de droit français devenait preneur

du bail consenti par l'Etat togolais pour une durée de 15 ans renouvelable.

Conformément aux stipulations contractuelles, la société Accueil Hôtel crée la société Accueil Hôtel le Bénin, une société de droit togolais pour la substituer dans le contrat.

En 2016, le preneur demande le renouvellement du bail, auquel l'Etat togolais oppose un refus. S'ensuit alors un litige dont l'épilogue fut la signature en octobre 2019, d'un protocole dit

d'accord transactionnel entre les parties. Aux termes de cet accord, l'Etat togolais consent à verser à la société Accueil Hôtel Le Bénin une indemnité d'éviction dont le montant est resté confidentiel. Prévu pour être effectué en 4 paiements, le dernier a échoué en février dernier, selon nos informations.

Dans l'entourage de l'ancien preneur qui reste discret sur la transaction, on salue le respect par l'Etat togolais de ses engagements. « Cela donne du crédit à l'Etat,



Façade de l'hôtel Le Bénin

dans le contexte du PND et du pari continué du climat des affaires », des autorités d'une amélioration commente-t-on.

LA ROUTE A SON HEROS LE NOUVEAU RAV4



Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Bientôt le Who's Who des 800 hôtels en activité

Esaië EDOH
Stagiaire

Les hôtels jouent un rôle primordial dans le développement touristique des pays. Au Togo, il y a environ 800 hôtels privés et publics recensés par l'Etat, mais qui n'opèrent pas tous conformément aux textes en vigueur. Dans le souci de développer ce secteur, le gouvernement, par le biais du ministère du Tourisme, va démarrer dans les prochains jours, le processus d'octroi de licence d'exploitation et de classification par catégorie d'étoiles. En prélude à cette campagne qui s'annonce pour le mois d'août 2020, Focus Infos revient sur la procédure et les critères de classification.

Au Togo, notamment dans la capitale Lomé et dans les grandes villes, l'on rencontre des structures hôtelières dans tous les coins. Leurs offres sont diverses de même que la qualité et le coût de leurs services. Malgré des écarts et divergences notoires dans les prestations de ces hôtels, il est difficile pour les clients ainsi que les promoteurs de déterminer leur classement en fonction du nombre d'étoiles qui les caractérisent. Et pour cause, les hôtels au Togo ne sont pas classifiés contrairement à d'autres pays de la sous-région où le secteur hôtelier est bien réglementé par des textes. Au Togo aussi, ces textes qui prévoient la réglementation, entreront en vigueur incessamment. Adoptés depuis 1989, ils ont été revus et rendus conformes aux normes de la Cedeao.

Les critères de classification

D'après les textes en vigueur régissant le cadre touristique au Togo, chaque hôtel doit être classé en fonction de ses offres de service, conformément aux normes de la Cedeao relatives au classement des hôtels, auberges et motels de tourisme. Cette classification est assurée au Togo par la Commission nationale d'agrément et de classement des établissements touristiques (Cnacet).

Etant donné que la classification

prend en compte le respect de plusieurs normes, la commission est composée des représentants des ministères du Tourisme, du Commerce, de la Santé, de la Sécurité, des Finances, des Travaux publics, de la Planification, d'une agence de voyage, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), de l'Ordre national des architectes du Togo (Onat) et de l'Union togolaise de l'hôtellerie (UTH). Chaque représentant intervient dans le contrôle de son domaine. Les hôtels sont donc classés par catégorie d'étoile. « Ils sont classés par catégorie de 5 à 1 étoile », rappelle le président de la Cnacet, Sanwogou Tignoaré.

Cette classification suit une procédure prévue par les textes en vigueur. « Avant toute chose, le promoteur d'hôtel doit faire la demande auprès du ministère du Commerce en vue de disposer d'un agrément d'installation. Ensuite, se rapprocher du ministère du Tourisme pour avoir la licence d'exploitation », précise le président du Cnacet. L'octroi de la licence d'exploitation est conditionné par une visite d'inspection des lieux par la Cnacet qui, par la suite, attribue la catégorie d'étoile suivant les critères respectés par la structure hôtelière.

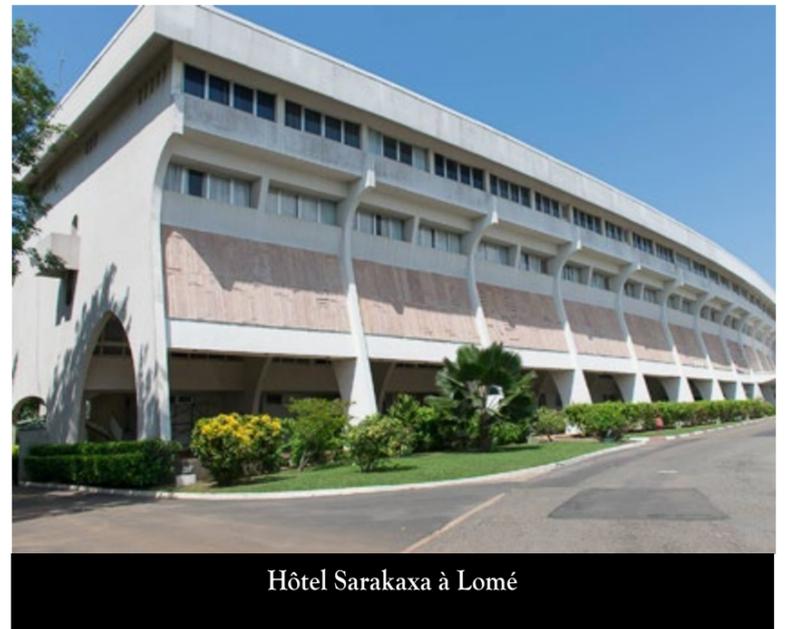
Près de 300 critères conformément aux normes de la Cedeao permettent de classer les hôtels togolais. Ces critères de classement sont répartis en 6 grandes lignes.

Il s'agit de la chambre, des locaux communs, du service de la clientèle, de la sécurité-hygiène-assurance, du personnel et de l'environnement de l'hôtel.

Sur-classement et déclasser possibles

Le classement d'un hôtel dans une catégorie d'étoile n'est pas éternel mais éphémère. Il peut subir un sur-classement tout comme un déclasser. « Cela dépend de l'amélioration ou de la négligence dont fait preuve le promoteur de la structure », confie le président de la Cnacet.

Ainsi, les promoteurs ont la possibilité de faire appel à tout moment à la Cnacet pour une inspection d'évaluation de leur structure en vue de l'augmentation des étoiles. « Si un promoteur améliore sa structure,



Hôtel Sarakaxa à Lomé

Des sanctions en vue

Aujourd'hui, nombreuses sont les structures hôtelières qui opèrent au Togo sans être enregistrées et donc ne disposant ni d'agrément d'installation ni de licence d'exploitation. Elles sont de toute évidence sous le coup de la loi et sont susceptibles de se voir fermer les portes dans les prochains jours. Tombent également sous le coup de la loi, les hôtels qui font des publicités annonçant des offres

des autres pays de la Cedeao ». La classification offre donc l'opportunité aux promoteurs de mieux commercialiser et attirer par ricochet, certaines catégories de clients.

La volonté de bien rentabiliser leurs activités hôtelières, poussera les promoteurs à chercher à améliorer leurs structures. Un facteur qui devrait stimuler la concurrence et entraîner de facto, le développement du secteur

Tableau de classification par catégorie d'étoiles de quelques hôtels de Lomé

Nom de l'établissement	Nombre de chambres	Catégorie d'étoiles
Hôtel 2 Février	368	5
Hôtel Eda Oba	300	4
Hôtel Sarakawa	196	4
Hôtel Concorde	52	4
Hôtel du Golfe	32	4
Hôtel Le Merlot	15	3
Hôtel Sancta Maria	36	3
Hôtel Onomo Lomé	121	3
Hôtel Paradise	38	3
Hôtel St Manick	33	2
Hôtel Stone	21	2
Hôtel Avenida	65	2
Agla Hôtel	23	2
Hôtel Tourist	23	2

il a la possibilité de faire appel à nous pour faire le constat. Si l'amélioration est constatée, selon les critères de classement, nous lui attribuerons des étoiles supplémentaires », confirme le président de la Cnacet.

En dehors de l'appel que peuvent faire les promoteurs, la Cnacet effectue des visites inopinées pour s'assurer du respect ou non des normes et de l'observation des critères en vigueur par les hôtels. A la suite de ces visites, la Cnacet attribue ou retire des étoiles conformément aux constats. « Certains promoteurs d'hôtels, après l'obtention de la licence d'exploitation, ne respectent plus les normes. A ces hôtels, les étoiles seront retirées », affirme Sanwogou Tignoaré.

et services qu'ils ne proposent pas en réalité. Ils seront obligés de payer des amendes en cas de dénonciations par des clients ou de l'auto-saisine de la Cnacet. « Nous n'allons plus tolérer les publicités mensongères des hôtels », prévient M. Sanwogou.

Les avantages

La classification des hôtels est avantageuse pour les promoteurs hôteliers, les clients et le gouvernement. En effet, le classement permet aux promoteurs de fixer le prix de leur prestation comparativement aux pays de la sous-région, car précise le président de la Cnacet, « un hôtel de catégorie 3 étoiles doit avoir les mêmes caractéristiques que celui de la Côte d'Ivoire et

hôtelier au Togo.

La classification permet au gouvernement de disposer des statistiques. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Ceci passera par l'obligation qui sera faite aux hôtels de disposer des fiches de police qui en soi, regorgent également des avantages. « Avec la fiche de police, le promoteur peut aider les autorités publiques à identifier et interpellé en cas de besoin, les usagers des hôtels, identifier un client suspect, etc ».

Notons que sur près de 800 structures hôtelières recensées récemment par la Cnacet, seule une vingtaine dispose de licence d'exploitation et est classée. Les autres devraient se lancer dans la démarche de même que celles qui exercent dans la clandestinité.

Les pagnes et leur nom, toute une histoire

Nana GARBA

Indispensable dans le quotidien et dans les grandes cérémonies, le pagne traduit depuis toujours une expression culturelle de haute importance aussi bien chez nous au Togo que dans toute l'Afrique. Même si le Wax est d'origine hollandaise, c'est le continent africain qui l'a le plus popularisé à telle enseigne que les femmes togolaises voire africaines s'y identifient. Mieux, les pagnes portaient des noms qui véhiculaient des messages précis. D'où venaient ces noms ? Et que sont devenus ces noms de nos jours ?

Origine des noms des pagnes

Mis à part les Wax, Vlisco ou encore Hollandais et autres, des marques conçues par des maisons de fabrication, les femmes pour distinguer les pagnes, leur attribuaient des noms. Lesquels n'avaient aucun rapport avec leur marque ni leur qualité.

En effet, selon la critique littéraire et homme de culture Guy Missodey, Enseignant à l'Université de Lomé (U.L), le baptême des pagnes se rapportait plus aux réalités d'antan. La liberté d'expression étant limitée au temps de nos grands-mères, c'était un moyen subtil d'exprimer des choses, sans les dire à haute voix à leur époux. Par ricochet, elles s'en servaient pour passer des messages à leur famille et à leur entourage. Les motifs aussi jouaient un rôle très important dans la nomination des pagnes par les femmes.

A l'époque, si une femme voulait prévenir son partenaire qu'en allant faire la fête et en courant derrière les femmes, elle pourrait faire pareil, elle portait le pagne baptisé « si tu sors, je sors », un pagne au motif d'un oiseau s'envolant de sa cage. Pour faire l'éloge de leur mari, elles choisissaient « mon mari est capable », un pagne de couleur jaune ou blanche au fond duquel se trouvent de petites rayures noires. Et pour dire à ses rivales « attention, si tu touches



Le pagne au nom de « Oeil de ma rivale »

à mon mari, je t'arrache les yeux avec mes ongles », la femme portait un pagne « les ongles de Marie-Thérèse ».

Pour la petite histoire, ce nom fait référence à Marie-Thérèse Houphouët-Boigny, épouse du premier président ivoirien, réputée pour sa jalousie théâtrale. On disait d'elle qu'elle était prête à griffer ses rivales. Un autre pagne de nom qui était très utilisé et apprécié par nos grands-mères qui cherchaient à tenir à distance les dragueuses est « l'œil de ma rivale ». Ceci pour indiquer à toute aventurière qui oserait s'approcher de leurs hommes qu'elle prenait de gros risques.

Par ailleurs, les noms des pagnes s'inspiraient des événements historiques, des faits divers importants, et même des séries télévisées ou des musiques populaires.

Que sont devenus ces noms de pagnes de nos grands-mères ?

Les réalités contemporaines ont tendance à laisser croire que l'attribution des noms à des pagnes en fonction des considérations ci-dessus rappelées, est une pratique qui a disparu. De fait, de nos jours, pour choisir un pagne, on le désigne plus par sa marque c'est-à-dire qu'on

cherche davantage à savoir si c'est du « Tchigan-vi » ou du « vrai Tchigan » (pour faire référence à sa qualité en Ewé, une des langues du sud Togo).

Qu'est-ce qui a concouru à cette situation ? Comme on le dit souvent, les temps changent et nous devons vivre avec notre temps. En effet, Il y a quelques décennies, le goût des jeunes a semblé virer vers les vêtements importés, le « tout cousu » comme on les appelle chez nous. A Lomé, les « Ibos », ces entrepreneurs nigériens réputés pour leur sens aigu des affaires, ont flairé la bonne affaire et trouvé le bon filon. C'est donc grâce à eux que les friperies appelées « abloni » chez nous, sont convoquées vers le Togo, par cargo, en provenance d'Europe et d'Amérique. Très vite, les friperies ont envahi le marché de vêtements et accessoires d'occasion, permettant à chacun et chacune de s'habiller avec du prêt-à-porter, à moindre frais. Bouleversant du coup au passage, les habitudes vestimentaires des jeunes togolais cherchant à se mettre au diapason avec la mode occidentale.

En dehors de cela, les marchés locaux ont été inondés de vêtements, chaussures, sacs, et autres accessoires, « la rapid-fashion », pas toujours de bonne qualité, mais qui faisait très bien l'affaire. Pour des raisons tant financières que pratiques, beaucoup de jeunes balançaient entre la fripe et le made in China. Sous le diktat de la mode occidentale, le port du pagne a perdu de sa superbe d'antan, relégué à une tenue réservée aux vieilles personnes, plutôt réputées pour leur

conservatisme. Ceci a emporté peu à peu la pratique du port de pagne et avec elle, les noms traditionnels qu'on attribuait à ce bien qui naguère, identifiait la femme africaine parmi toutes.

Certes, la pratique est en train de renaître de ses cendres depuis quelques années ; la tendance s'est renversée avec le retour de la mode africaine, voire mondiale, avec la promotion de la culture « nappy » et la revendication du « back to basics ». Toutefois, la plupart des noms que donnaient les grand-mères aux pagnes ne sont plus tellement d'actualité. En effet, la diversité dans la qualité et l'innovation dans les motifs ont considérablement influencé les habitudes au point d'être des facteurs explicatifs de la disparition de ces noms. « C'est dire alors que si les réalités ont été les critères de nomination des pagnes, elles sont aussi à l'origine de leur disparition », témoigne M. Missodey.

Qu'à cela ne tienne, l'analyse mérite d'être quelque peu nuancée. En effet, il subsiste aujourd'hui, quelques noms des pagnes traditionnels. Mme Tometi A. Tanty, l'une des Nana-Benz, revendeuse de pagnes au Grand Marché de Lomé, confirme que ces pagnes dits « pagnes de grands classiques » existent toujours avec leurs noms de dicton. « Il suffit qu'une cliente me donne le nom et le tour est joué, elle aura son pagne » dit-elle.

La mode étant loin d'être une constante, un retour de ces noms de pagnes qui ont fait l'histoire du peuple togolais voire africain, ne serait pas très surprenant.

NOUVEAU SUV !

CITROËN

C5

AIRCROSS

PRÉSENCE AFFIRMÉE

ET ATTITUDE UNIQUE





Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé
Tél: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com




www.citroen.tg



Les femmes transformatrices de poissons exclues du système de financement

✪ Albert AGBEKO

Contribuant à hauteur de 4% au Produit intérieur brut (PIB), la pêche est un vecteur du développement national. Sur les 22 500 acteurs du secteur, les femmes représentent environ 5000. Parmi elles, les transformatrices de poisson détiennent le monopole. Au Togo, la localité de Katanga-Gbetsogbé, à la lisière de la côte togolaise, à quelques encablures du port de pêche de Lomé, est le fief des transformatrices de poissons. En dehors des nationaux, l'activité est menée par les ressortissantes des pays voisins notamment le Bénin et le Ghana. C'est une activité qui, la plupart du temps, se transmet de mère en fille.

La transformation de poissons, une activité qui se transmet de mère en fille

« Je suis née dans cette activité. Ma mère était transformatrice de poissons avant que je ne naisse. J'ai grandi dedans et aujourd'hui j'ai 60 ans. Maintenant, ce sont mes enfants qui ont repris le flambeau. Avant, nous étions à l'ancienne Gbetsogbé que la mer a prise. Ici c'était notre champ », raconte Foli Ayélé.

La présence du port de pêche non loin de Katanga-Gbetsogbé, n'est pas étrangère à cette spécialisation professionnelle des femmes de cette localité. Ces dames, chaque matin, le panier ou la bassine sous le coude, se rendent au port de pêche pour l'achat. Une fois que les pêcheurs accostent, elles négocient et achètent le poisson qu'elles ramènent à la maison par le biais des portefaix ou à dos des taxi-motos.

Autrefois, le petit panier de poisson se vendait à 550F. Aujourd'hui, il est vendu au double du prix alors que le grand panier se négocie entre 55 000 F et 35 000 F, selon les saisons.

« Cette augmentation du prix ne nous arrange pas mais comme nous sommes nées dans cette activité, même si c'est cher, nous n'avons pas le choix », confie dame Koutchogna Bébé qui avoue avoir fait l'expérience de quatre décennies dans la transformation de poissons.

Au port de pêche, tout se négocie argent comptant avec les pêcheurs une fois accostés. Parfois, certaines femmes plus aisées préfinancent les pêcheurs par l'achat du carburant ou de matériel de travail. C'est à ces dernières en priorité que les pêcheurs livrent leur capture. Ce n'est qu'après que les menus fretins sont vendus aux autres transformatrices. Celles qui n'ont pas les moyens pour acheter ont recours aux usurières qui leur prêtent de l'argent à des taux anormalement élevés. « Ce qui nous complique la tâche. Que tu aies un bénéfice ou non, tu dois nécessairement leur rembourser à des taux exorbitants. Et elles n'hésitent

pas à nous convoquer si nous ne respectons pas l'échéance », raconte Ami Sovon. Pour cette dernière, cette activité est rentable quand elles ont de l'argent.

D'autres femmes transformatrices dotées de moyens modestes ont pour leur part à leur disposition, des filets qu'elles louent aux pêcheurs, ce qui leur allège un peu la situation. Car au lieu de payer le double comme c'est le

temps mort, elles allaient dans les marchés des villes voisines de Tsévié, Vogan, Tabligbo... les écouter.

« Si tu achètes du poisson à 40 000F, tu fais le double de profit. Nous étions satisfaites. Ce qui fait que les jeunes de notre génération n'aimaient pas travailler dans la fonction publique car ils savaient qu'en allant à la pêche une fois, ils gagnaient ce que gagne le fonctionnaire en un mois.



Femmes transformatrices de poissons de Katanga

cas de celles qui paient chez les femmes qui préfinancent, elles ne paient qu'avec un intérêt, l'autre compensé par la location du filet.

« La transformation de poisson n'est plus comme avant. Cela devient difficile. Les pêcheurs disent que le carburant coûte cher. Du coup, ils nous vendent cher leur capture. Malgré cela, nous ne pouvons pas abandonner car c'est la seule activité que nous connaissons », raconte Mme Foli, nostalgique de la période d'antan où sa mère exerçait cette activité. Avant, raconte-t-elle, il suffisait de lancer les filets au bord de la rive pour ramasser des tas de poissons. Mais aujourd'hui, même avec une machine au fin fond de la mer, les pêcheurs disent qu'ils ne trouvent pas de poissons. S'il arrive qu'ils en trouvent aujourd'hui, demain ce n'est plus possible.

Pour cette dame, au temps de leur maman, la cour de la maison se remplissait de poissons et elles avaient une chambre spécialement dédiée à la conservation des poissons fumés. Une fois le

Ce qui fait que nous aussi les filles, nous n'avons pas progressé dans les études pour avoir pris goût très tôt à l'argent», avoue dame Foli.

Les coopératives ne financent pas les femmes

A Katanga-Gbetsogbé, 9 femmes sur 10 sont transformatrices de poissons. La plupart sont membres des coopératives qui leur portent assistance et réfléchissent sur l'évolution de l'activité.

« Dans notre coopérative, nous nous réunissons toutes les deux semaines et cotisons la somme de 1000F qui est déposée sur un compte. En cas de besoin d'un des membres, le groupe lui fait un prêt avec quelques intérêts », confie Mme Sovon.

Pour sa part, Mme Koutchogna regrette que la première coopérative du secteur, l'Union des coopératives de pêche maritime (Unicoopema) ne finance pas les activités des femmes. Or, ce sont nos mamans qui étaient les pionnières de cette coopérative. « Ce sont les hommes

qu'ils aident en priorité. Ils faisaient des prêts, achetaient des machines, des filets aux hommes mais ils n'aidaient pas les femmes. Même aujourd'hui, ils ne font rien aux femmes », regrette cette dame.

« Cela nous énerve. Ils doivent aussi nous porter un coup de main. Parce que c'est quand nous aurons une autonomie financière que nous pouvons apporter notre pierre au développement. Mais nous sommes ignorées. Les agriculteurs sont plus considérés que nous », réplique Ayélé.

A cause de ce manque de financement, dame Ablewa préfère ne faire partie d'aucune coopérative. « Je préfère travailler seule avec les moyens du bord ou avec ma sœur qui est dans le domaine. Et quand mes enfants reviennent de l'école, ils m'aident », dit-elle.

Unicoopema, coopérative pionnière du secteur de la pêche

L'Union des coopératives de pêche maritime (Unicoopema) est la plus vieille et la plus grande des coopératives du secteur maritime. Elle a plus de femmes membres que les autres coopératives. Créée en 1978, elle travaille au renforcement de capacité de ses membres. Elle accompagne également la Fédération nationale des pêcheurs du Togo (Fenicopeto), appuie et organise les coopératives de pêche, des femmes surtout les femmes mareyeuses, et les femmes transformatrices.

Unicoopema a pour partenaire stratégique l'Action des jeunes pour le développement intégral (Ajedi), créée en 2008. Cette ONG pluridisciplinaire des jeunes sans emploi intervient sur l'axe pêche et pêche illicite. C'est ainsi qu'elle a appuyé et élaboré les textes sur les sociétés coopératives pour ces acteurs du secteur de la pêche. Aujourd'hui, c'est plus de 150 coopératives simplifiées du secteur de la pêche que prend en compte Ajedi.

Ajedi a renforcé les capacités des acteurs de la pêche notamment Unicoopema en termes de l'interprofession et la contractualisation parce qu'« avant, les gens faisaient des contrats verbaux, ce qui ne permettait pas de cerner le contour du contrat écrit. L'interprofession est une nouvelle

dynamique que le ministère de l'Agriculture a mise en place », nous a confié Sylvain Akati, le Coordonateur général d'Ajedi.

Cette ONG prend en compte trois maillons de la filière pêche au Togo à savoir les pêcheurs, les mareyeuses et les transformatrices. S'agissant de ces dernières, Ajedi renforce leur capacité sur l'hygiène des produits halieutiques et l'assainissement. Elle les aide également pour les bonnes pratiques en matière de pêche et sur les questions juridiques. Sans oublier l'amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, pendant le temps mort, c'est-à-dire au moment de la montée de la marée haute, la pêche n'est plus florissante et les pêcheurs restent à la maison. Ainsi, Ajedi forme les femmes transformatrices à des activités génératrices de revenu pour leur permettre de tirer parti du temps mort.

« Au moment où il y a du temps mort où les femmes n'ont plus d'activité de pêche, nous leur apprenons à mener d'autres activités qui puissent leur procurer l'argent afin qu'elles puissent subvenir à leur besoin, à l'éducation de leurs enfants, à la santé, et à leur foyer. C'est une alternative pour nous », déclare M. Akati pour qui, cela fait partie de leur rôle régalié parce que le développement à la base commence justement à ce niveau.

En outre, Ajedi aide ces femmes à rechercher le financement là où il y a le financement et auprès des mécanismes financiers mis en place par l'Etat. Un projet de renforcement pour mille femmes en leur achetant des fours, des paniers, et l'hygiène est en cours. Estimé à 2 000 euros, ce projet est en cours de négociation de financement avec les partenaires.

Pour M. Akati, les femmes sont représentées dans le bureau d'Unicoopema. C'est un atout qu'elles soient représentées aussi au sein du conseil d'administration. Elles prennent la parole et elles proposent des actions pour l'avancement de la coopérative. « Le problème est au niveau de leurs hésitations, il faut qu'elles se lèvent pour dire que nous avons des droits, nous devons être économiquement autonomes et pour le faire c'est par le travail », regrette-t-il.

Le REFED/S associe Chefs-cantons et femmes leaders à sa lutte pour le respect des droits de la femme

Le Réseau des Femmes et Développement des Savanes (REFED/S) continue son combat pour la réduction des inégalités sociales entre les hommes et les femmes et des violences basées sur le genre.

Le Réseau a lancé en ce sens le 16 mars dernier à Dapaong (à environ 600 km au nord de Lomé), un projet de « Campagnes de vulgarisation du recueil des textes protégeant les femmes auprès des Chefs-cantons et des femmes leaders de la région des Savanes ».

Selon la coordinatrice du REFED/S, Mme KABISSA-LAMBONI le présent projet permettra de

mettre à contribution les premières autorités locales que sont les Chefs-cantons et les femmes leaders dans la promotion de la femme et ceci, à travers la maîtrise des textes nationaux en vigueur.

« Il s'agit, à travers ce projet, de sensibiliser ces autorités locales et les femmes leaders, sur la nécessité de maîtriser tous les textes nationaux qui protègent les femmes et les filles contre les violences et les discriminations et d'impulser une implication inclusive de la femme et de l'homme dans les instances de prise de décisions et dans la gestion des affaires locales », a indiqué Mme KABISSA-LAMBONI au lancement du projet.

Les actions du projet vont consister d'une part à l'édition en livret d'un recueil des textes nationaux de protection des femmes contre les discriminations et les violences ; et d'autre part, à la vulgarisation de ce livret par une sensibilisation des chefs-cantons et des femmes leaders de tous les cantons de la région des Savanes.

Une soixantaine de livrets de recueil des textes nationaux protégeant les femmes contre les violences et les discriminations ont été vulgarisés lors du lancement de ce projet qui bénéficie d'un financement du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA).

La 35ème édition de "Tislim-Difoïni-Oboudan" célébrée dans la Kéran

Les fils et filles de la préfecture de la Kéran, ont célébré du 11 au 14 mars dernier la 35e édition de leur fête traditionnelle "Tislim-Difoïni-Oboudan".

Cette fête a regroupé encore une fois les peuples Lamba, Temberma et de Gangan autour de leurs valeurs culturelles, expression de leur identité culturelle. Une nouvelle occasion pour ces peuples de témoigner leur gratitude à Dieu pour ses bienfaits et de l'invoquer pour d'abondantes pluies la lors de la prochaine saison champêtre.

« Cette fête est pour nous, fils et filles de la Kéran, un moment de retrouvailles afin de nous ressourcer et fraterniser davantage. C'est également un moment, de se réconcilier avec l'esprit de solidarité, d'unité, de paix, de patriotisme et de cohésion pour un engagement concerté et durable pour le développement de notre préfecture », a confié



Présentation des récoltes à l'apothéose

le président du comité d'organisation, Sampo Alandja.

Cette édition 2020 de "Tislim-Difoïni-Oboudan" placée sous le signe de l'inclusion et de la participation citoyenne, a connu son apothéose à Nadoba, chef-lieu de la commune Kéran 3 en présence du le ministre de la culture Kossivi Egbéonyo, représentant le chef de l'Etat.

Ce dernier a rappelé l'importance de la culture dans le processus de développement du Togo. « Kanté.

Les ressources culturelles, riches et diversifiées de notre pays, bien explorées et bien valorisées, peuvent contribuer significativement à la croissance et à la création d'emplois, luttant ainsi contre la pauvreté », a indiqué le ministre de la culture.

La cérémonie apothéose a été marquée par la présentation des échantillons des récoltes, la dégustation des mets locaux et la prestation de différents groupes folkloriques. La 36e édition de "Tislim-Difoïni-Oboudan" sera célébrée à

L'ANADEB offre des kits sanitaires à la population de l'Avé 1

La population de la commune de l'AVE 1 dispose désormais de kits sanitaires adéquats pour leurs activités de salubrité publique. Ces kits leur ont été offerts le 13 mars dernier par la ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes en collaboration avec l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

Les kits sont composés de houes, des coupe-coupes, balaies, râtaux, brouettes, des caches nez, des gants et autres outils sanitaires. Ce don vise à aider les communautés à mieux faire les opérations de salubrité publique observées chaque 1er samedi du mois, de rendre l'environnement propre et d'inculquer à la population des valeurs



Des kits sanitaires reconnaissables

civiques et citoyennes. Ces outils permettront ainsi à la population de mieux nettoyer les différents endroits, villages et quartiers de la commune.

« Ces objets vont permettre de nettoyer les différents endroits, villages et quartiers de la commune », a indiqué le préfet de l'Avé, AwuKossi, à la réception avant d'appeler les populations de la Commune 1 d'AVE

de veiller à une utilisation rationnelle des kits.

L'octroi de ces kits qui s'inscrit dans le cadre du Programme de développement des zones urbaines vient aussi selon le coordonnateur de l'antenne Maritime de l'ANADEB, Ayassou Holali, renforcer les populations et les Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) dans leurs missions.

Des femmes vulnérables outillées sur la gestion des AGR

L'association African Women Actions (AWA) de la fondation « Assal » a organisé le 16 mars dernier à Bassar un atelier de formation sur la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et le bénéfice en vue d'un bon remboursement de crédits à l'intention d'une centaine de femmes vulnérables.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « Crédit femme, vecteur de développement » à travers lequel environ 300 femmes bénéficieront des crédits

afin d'initier des AGR.

Spécifiquement, les participants à l'atelier ont été outillés sur la maîtrise de la gestion des AGR, du capital investi, du bénéfice tiré de ces AGR et du remboursement du crédit sollicité en vue d'une utilisation rationnelle du crédit qui leur sera octroyé.

Différents modules ont été développés durant les travaux dont ceux relatifs au commerce, à l'économie et à l'épargne notamment les défis des AGR, l'identification d'une AGR et son financement.

L'exécution et le suivi du projet « Crédit femme, vecteur de développement » seront assurés par les maires des quatre communes de Bassar avec l'appui de commissions spécialisées mises en place à cet effet.

Présent à l'ouverture de l'atelier, le préfet de Bassar, Col. Bonfo Faré Jean saluant cette initiative de l'association AWA, a exhorté les bénéficiaires du projet à plus de sérieux et d'honnêteté dans leur travail en vue de l'atteinte des objectifs visés.

AYOUGUELE KUDJUKABALO, ETUDIANT CORDONNIER

Albert AGBEKO

« C'est sur l'économie tirée de la cordonnerie que reposent mes études »

Bon nombre de Togolais considèrent la cordonnerie comme un métier de sous homme. Cette perception est d'autant plus renforcée que la plupart de ceux qui l'exercent sont des personnes handicapées. Il a fallu que les cordonniers ghanéens fassent fortune dans ce métier au Togo pour que cette image des Togolais change un peu. Mais pas pour autant.

Malgré le fait que ce métier n'a pas la cote, ce n'est pas pour autant que son apport est négligeable pour ceux qui l'exercent. Le jeune Ayouguele Kudjukabalo, étudiant en semestres V et VI en faculté de droit de l'Université de Kara, en est un témoignage vivant.

Pour ce futur juriste, sans ce métier, il aurait dû abandonner ses études depuis longtemps. Etant issu d'une famille pauvre, la cordonnerie à un moment donné a constitué « un fonds de financement » de ses études. « A un âge donné, on ne peut plus continuer de tendre la main à ses parents pour ses besoins parce qu'on veut devenir responsable. Alors qu'à l'université, nous avons des documents à acheter, des photocopies à faire, des frais d'inscriptions à payer et d'autres choses encore. Face à toutes ces dépenses surtout liées aux études, ce métier constitue pour moi bouée de sauvetage », nous avoue M. Kudjukabalo.



Même s'il reconnaît que ce n'est pas facile de jumeler les études et le métier de cordonnerie, le jeune entrepreneur, n'entend pas abandonner l'un au profit de l'autre.

Il veut les mener de pair car, dit-il, « ce n'est pas facile, mais on se défend. Je m'efforce de faire les deux parce que c'est sur l'économie tirée de la cordonnerie que reposent mes études.

Vous le savez sans doute, les études nécessitent des investissements ».

Toutefois, il déplore le regard des Togolais et particulièrement de ses camarades étudiants sur ce qu'il fait. « Les Togolais ne considèrent pas ce travail. En te voyant faire la cordonnerie, ils se demandent si celui-ci, avec son niveau d'études, n'a rien à faire d'autre que de se lancer dans ce métier. Mais s'ils savaient ce que je gagne dans ce métier, ils changeraient de langage ».

Quand on demande à Kudjukabalo d'où lui est venue l'idée d'exercer ce métier, sans hésiter, il répond que la cordonnerie a été pour lui « une inspiration » qui lui a permis de se prendre en charge dans un milieu réputé difficile à vivre surtout si on est issu de famille de condition modeste. « Sincèrement, ce métier nourrit son homme, il faut seulement de la détermination. Ce n'est pas un métier à négliger. Je sais ce que je gagne dans ce travail », confie-t-il.

Ce métier lui a permis d'entreprendre des choses depuis son enfance. Les difficultés d'ordre social ont certainement forgé le caractère de combattant de cet étudiant-

cordonnier qui est aussi un touche-à-tout. Dans son enfance, il a exercé plusieurs activités notamment les petits commerces et la forge sans oublier la chasse et l'agriculture. Mais ce n'est qu'en classe de troisième qu'il découvre véritablement le métier de cordonnerie. A ses débuts, il faisait du porte-à-porte à la recherche de chaussures à réparer. Ce n'est qu'avec le temps qu'il a décidé d'en faire un métier et d'ouvrir un atelier et ceci, grâce au Fonds d'aide aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) qui, il y a quelques mois, a financé son projet. Ce financement lui a permis d'ouvrir son propre atelier dans la ville de Kara.

« Grâce à ce financement, j'ai aujourd'hui mon propre atelier et je compte pouvoir me faire un nom dans le pays et dans la sous-région », rêve-t-il. Si avant, le jeune entrepreneur se ravitaillait chez les détaillants de la ville de Kara, aujourd'hui, avec ce fonds, il s'approvisionne directement à Lomé, ce qui lui permet de dégager une marge bénéficiaire plus consistante. Mais pour éviter que l'approvisionnement n'empiète sur ses études, il ne voyage sur Lomé que les weekends.



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Jusqu'à

-100 %

sur

la valeur en douane des véhicules neufs*

- * -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- * -90% pour les véhicules neufs
- * -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- * -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201

Office Togolais des Recettes - OTR

www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

CANCER DE LA PROSTATE :

Charles KOLOU

La situation reste critique au Togo

En septembre 2018, l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) annonçait un total de 18,1 millions de nouveaux cas de cancer détectés dans le monde. 1,3 million de ces nouveaux cas étaient des cas de cancer de la prostate, soit 7,1 %. Le cancer de la prostate reste le cancer le plus fréquent chez l'homme de plus de 50 ans et est responsable de 9 000 décès par an en France. Et les chiffres ne cessent de croître. Au Togo, malgré l'absence de statistique officielle, l'on accueille chaque année au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO), près de 600 patients soit une cinquantaine de patients par mois. Quels sont les facteurs de risques et quels sont les chances de survie d'un malade du cancer de prostate ? Éléments de réponses.

Désignant une tumeur maligne qui prend naissance dans la glande de la prostate, le cancer de la prostate reste une maladie tardivement diagnostiquée au Togo tout comme dans les pays en voie de développement. Maintenant ainsi, le taux de morbidité très élevé comme le relève une étude d'un groupe d'enseignants chercheurs de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Lomé, sur les aspects diagnostiques et thérapeutiques au CHU SO sur 132 patients âgés de 45 à 99 ans entre 2008 et 2013. Les conclusions de cette étude révèlent aussi qu'un facteur de comorbidité était associé dans 55,29 % des cas.

Les Facteurs de risques

Les causes de ce cancer sont mal définies. Les urologues indiquent toutefois plusieurs facteurs de risques. Le premier facteur de risque du cancer de la prostate dans plusieurs cas reste l'âge. « Le cancer de la prostate, comme tout cancer, a des facteurs de risques. Il s'agit des situations qui peuvent constituer un risque pour la personne qui les a. Il s'agit tout d'abord de l'âge, car le cancer survient généralement à partir de 50 ans. Il est rare d'avoir un cancer avant cinquante ans même si des cas existent », explique Pr Tchilabalo Kpatcha, chirurgien urologue au CHU SO.

Le second facteur de risque de manifestation du cancer de la prostate reste l'hérédité ou lié à des antécédents familiaux. De fait, une personne ayant un parent qui a eu un cancer de la prostate est

beaucoup plus à risque qu'une personne qui n'a pas cette maladie dans la famille. « Quand on parle de parent, il s'agit du parent de 1er degré qui peut être soit le père, un frère ou un oncle », précise le médecin.

La maladie du cancer de la prostate évolue lentement, et sur plusieurs années avant de se manifester. Elle a une première phase qui reste asymptomatique. De fait, le cancer de la prostate au début ne présente aucune spécificité, aucune



Une alimentation trop riche en graisse animale constituerait aussi un risque du cancer de la prostate. De même, la race noire paraît plus exposée au cancer de la prostate comparativement à la race blanche selon plusieurs études.

« L'un des facteurs de risque essentiels du cancer de la prostate est le facteur hormonal. L'hormone indiquée, c'est la testostérone. La testostérone est une hormone fabriquée par le testicule et qui intervient dans la sexualité de reproduction chez l'homme. Donc cette testostérone agirait sur les cellules prostatiques et à long terme, induirait le cancer de la prostate », indique le médecin urologue T. Kpatcha.

Le cancer de la prostate, ce tueur lent

manifestation. Le patient ne sent rien, pas de douleur, ni de trouble urinaire. C'est le stade localisé.

Le second stade de la maladie est celui où toutes les manifestations possibles. A cette étape, le malade manifeste des difficultés à uriner. Ce dernier doit obligatoirement exercer une force pour pouvoir évacuer les urines.

Aussi, le sujet malade manifeste pendant cette phase une fréquence accrue d'envies d'uriner. « On a envie tout le temps d'uriner. Quand on urine peu de temps après, on a envie d'uriner et la nuit on ne dort pas, il faut se réveiller 5,6 et 7 fois pour aller uriner », confie un malade du cancer de la prostate. Il est aussi possible de constater à cette étape de la maladie, la présence du sang dans

les urines. Et la quantité peut être faible ou forte.

A une étape encore avancée de la maladie, on peut avoir des manifestations qui ne touchent pas l'appareil urinaire. Les cellules cancéreuses quittent la prostate pour passer dans le sang et se localiser dans n'importe quel organe du corps et généralement dans les os. Quand ces cellules se localisent par exemple dans les vertèbres, cela se manifestera par des douleurs dans le dos.

« L'on peut aussi ressentir des douleurs au niveau du bas du dos, des côtes, de la poitrine et des poumons. En ce moment, on va avoir des douleurs du thorax mais également des difficultés à respirer et quand l'atteinte osseuse est importante au niveau des vertèbres, ça peut entraîner une compression oculaire, et la moelle épinière va être comprimée. Le malade à cette étape va avoir du mal à marcher avec une perte de force dans les jambes. L'on constate aussi un amaigrissement de la personne malade », indique notre urologue.

Diagnostiquer tôt le cancer de la prostate pour se sauver la vie

Plus il est détecté tôt, mieux il est traité. Ainsi, les chances de survie dépendent étroitement du stade de la découverte de la maladie. Il est plus intéressant selon les médecins-urologues de découvrir cette maladie à ses débuts où elle reste localisée, pour pouvoir bien la traiter.

A ce stade, les médecins spécialistes proposent un traitement curatif qui vise à le guérir. Dans ce cas rassurent-ils, les chances de survie sont au-delà de 90%. De même, quand la maladie est découverte à un stade localement avancé où le mal a envahi la vessie et les tissus autour de cet organe, l'on peut guérir le malade avec des chances bien élevées avec des traitements curatifs.

Par contre, quand la maladie atteint le stade de métastase, les chances s'amenuisent. Plus la maladie avance, plus les chances pour pouvoir guérir le malade ou pour qu'il puisse survivre encore longtemps diminuent considérablement.

Au stade de la métastase, il est difficile qu'on puisse guérir le malade. On propose à ces malades des traitements palliatifs. On leur administre ainsi un traitement

symptomatique en les soulageant.

Le traitement du cancer de la prostate reste encore cher !

Le traitement du cancer de la prostate revient moins coûteux quand elle est découverte dans sa phase localisée ou à ses débuts. Les autres stades où la maladie commence à se généraliser ne facilitent pas le traitement de la maladie.

Au Togo, l'on propose de la chirurgie ou prostatectomie radicale qui coûterait environ 1 million Fcfa dans les centres hospitaliers privés spécialisés et 400 mille FCFA environ dans hôpitaux publics. Un second traitement est aussi proposé pour le traitement des formes localisées. Il s'agit de la radiothérapie dont la technique n'est pas encore disponible au Togo et qui coûte jusqu'à 4 millions Fcfa.

Pour un cas de cancer de la prostate détecté à un stade avancé, la prise en charge devient encore plus lourde. Les médecins proposent à cette étape qu'un traitement continue parce que ce cancer devient à cette phase une maladie chronique. Le malade, selon le médecin Kpatcha, peut dépenser dans ce cas, environ 100 mille Fcfa chaque mois soit 1 million 200 par an sans inclure les frais d'hospitalisation.

Une situation critique au plan national

La situation au Togo n'est pas reluisante. De fait la quasi-totalité des patients reçus en consultation arrivent à des stades très avancés malheureusement. Selon le médecin Tchilabalo Kpatcha, sur 10 patients consultés, environ 8 sont à des stades où la maladie a déjà quitté la prostate pour envahir soit les os soit les ganglions. Seulement 2 hommes sur 10 portant un cancer de la prostate ont des chances d'être guéris ou de vivre encore longtemps. Le traitement étant difficile et conjugué au manque de moyens de la plupart des patients, le taux mortalité reste élevé au Togo. L'espérance de vie pour ces malades est très courte et seulement d'environ 3 ans.

Il est donc impératif d'intensifier la sensibilisation afin que chaque homme à partir de 45 ans, puisse faire son bilan prostatique pour une prise en charge précoce. Il faudrait aussi manger de façon équilibrée.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 22 50 91 01 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

- **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

- **Collaboration**

Edem QUIST

Wilfried ADEGNIKA

- **Distribution**

Damali

- **Maison du journalisme**

Casier N°49

- **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

- **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 92 53 53 69

+228 97 54 00 61

Lomé Togo

- **Tirage**

2500 exemplaires

INTERVIEW : YVAL DJ LE NOUVEAU PRODIGE DU DEJAYING TOGOLAIS

✎ Wilfried ADEGNIKA

Etudiant en 2^{ème} année de comptabilité contrôle audit, Tsikplonou Donald Yvon Fafadzi, plus connu sous le nom de Yval Dj, est un jeune qui vous offre de la bonne ambiance lors des soirées ou encore des concerts grâce au mixage des chansons. Comment est-il arrivé à la profession de DJ ? Dans cette interview qu'il a accordée à votre journal Focus Infos, Yval DJ nous parle de ses débuts en tant que DJ, de ses préférences musicales, de ses meilleures prestations et de la contribution du disc-jockey à la disparition de la pandémie du coronavirus.

Focus Infos : Comment es-tu arrivé au deejaying ?

Yval DJ: Je dirai que le deejaying est plutôt venu à moi, j'avais l'habitude d'écouter des émissions des grands frères dans le domaine et j'ai voulu m'essayer à la chose.

FI : Quels DJs qui t'ont influencé ?

Yval DJ: Sur le plan national, il y a DJ Nalo et Diamondz DJ. À l'international, le DJ français DJ Snake m'inspirait plus.

FI : À quoi ressemble le quotidien d'un DeeJay ?

Yval DJ: Le quotidien d'un DJ consiste à faire des entraînements, préparer des playlists pour les prestations, faire des mix et les mettre en ligne. Et pour mon cas spécialement, vu que je combine les études et ma passion, il y a aussi mes cours que je ne dois pas rater.

FI : Comment arrives-tu à concilier tes études avec ta profession ?

Yval DJ: Ce n'est vraiment pas facile, mais grâce aux parents et à l'équipe managériale, j'ai un emploi du temps bien établi qui me permet de faire le suivi afin qu'aucun des deux n'empiète sur l'autre.

FI : Quel est ton plus beau souvenir de soirée ?

Yval DJ: Il y a eu plein de scènes

mais celle qui m'a le plus marqué est le concert de l'Inam sur la scène Bella Bellow à l'Université de Lomé.

FI : Que faut-il pour être un bon DJ selon toi ?

Yval DJ: Pour être un bon DJ, il faut au prime abord avoir la passion pour le métier, s'éduquer ou se former, avoir de bons matériels (un laptop et une platine). En plus de cela, il faut beaucoup s'entraîner pour avoir une bonne maîtrise, avoir l'oreille musicale et savoir s'organiser.

FI : Te sens-tu plus à l'aise dans un genre musical et si oui, pourquoi ?

Yval DJ: Non, je n'ai pas de préférence, je suis polyvalent.

FI : Quelles étaient tes premières résidences ?

Yval DJ: J'ai eu à prester à La Villa, Miami 228, MAD Complexe, Carré Discothèque mais ce n'était pas en tant que DJ principal mais plutôt pour des showcases. J'avais déjà des dates définies avec ces boîtes et je venais prester.

FI : A peine un an que tu t'es fait découvrir et déjà, un tel succès. Comment expliques-tu cela ?

Yval DJ: C'est grâce au travail acharné de mon côté et de l'équipe managériale qui ne ménage aucun effort pour l'avancement de ma carrière.

FI : Es-tu surpris par cette réussite ?

Yval DJ: Je suis plutôt surpris parce que je ne m'attendais pas à ce que cela prenne sur le coup. Mais vu que le travail bien fait est toujours récompensé, voilà où j'en suis aujourd'hui.

FI : Vous avez reçu deux trophées, celui de DJ découverte aux ALLMA (All Music Awards) et celui de meilleur DJ national 2019 à The Heroes 228. Comment capitalises-tu ces acquis ?

Yval DJ: Ces deux trophées nationaux me donnent d'abord une crédibilité dans le métier de DJ. Ils pourront me permettre de m'exporter et de représenter dignement notre pays.

FI : As-tu un style particulier ?

Yval DJ: Je varie beaucoup mes transitions dans mes mix, j'essaie de faire ce qui se fait en matière de deejaying à l'international, ici au pays, et je mets plus l'accent sur les sons togolais.

FI : Quelles sont les scènes ou les

grands événements où tu as déjà officié ?

Yval DJ: Il y a le concert de Fofu Skarfo, celui de Peewii, celui de Dyana, le concert pour les 65 ans de carrière du doyen

Gérard Akuesson, le concert de fin d'année organisé à Tsévié, le concert Welcome 2020 organisé à Agoè 2 Lions et plein d'autres.

Covid-19. Comment penses-tu pouvoir mettre ton art au service de la lutte contre la propagation de ce virus ?

Yval DJ: Cette pandémie n'épargne personne. J'exhorte donc la population togolaise à suivre les mesures recommandées par le gouvernement pour éviter la propagation du #Covid-19. Pour ma part, j'aurai à faire des mix que je mettrai en ligne sur YouTube pour permettre à la population de s'égayer tout en étant chez elle à la maison.



FI : Tes relations avec les autres DJs de la place ?

Yval DJ: J'ai de bonnes relations avec eux, nous nous entendons bien et j'apprends beaucoup d'eux.

FI : Quelles sont tes références musicales ?

Yval DJ: Le Hip Hop Old school togolais et le zouk.

FI : Quelle est la prochaine étape pour toi ?

Yval DJ: Aller à la conquête de la sous-région et pourquoi pas l'occident.

FI : Aujourd'hui, presque le monde entier souffre de la pandémie dénommée le coronavirus ou le

FI : Aurais-tu un message à l'endroit du public et de ceux qui te suivent sur les réseaux sociaux ?

Yval DJ: Merci beaucoup à toi Wilfried pour l'interview et à toute l'équipe de Focus Infos. Grand merci au peuple togolais qui me soutient et me permet de donner le meilleur de moi-même à chaque fois.

Suivez-moi sur mes comptes sociaux Facebook, Instagram et YouTube. Soutenez-nous (artistes) pour vous représenter valablement aux yeux du monde entier.

Et pour vos événements, n'hésitez surtout pas à faire appel à moi pour une bonne ambiance musicale.

Dieu vous bénisse !

(Ré)abonnez vous à FOCUS INFOS

- 3 mois: **5000 F**
- 6 mois: **8000 F**
- 12 mois: **15000 F**

Payment mobile
+228 92 53 53 69

Payment bancaire
Ecobank 000 4000 76 76

Renseignement +228 92 53 53 69 focusinfos@focusinfos.net

LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

.....
Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :
teletravail@togotelecom.tg teletravail@togocom.tg teletravail@togocel.tg



TOGO

Une démocratie en construction

Jean-Paul Agboh Ahouélé
Louis Magloire Keumayou

Michel
LAFON

DISPONIBLE DANS LES LIBRAIRIES

STAR

&

BON PASTEUR

ET SUR

amazon